

Département Politique Fédéral

Division des Affaires Etrangères

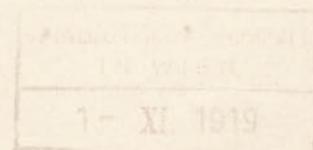
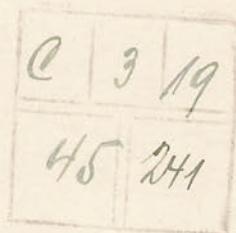
Berne, le 27 Octobre 1919.

107/Gx.

B.22/11 Ho.

Prière de rappeler
ce numéro dans la réponse

Représentation de la
Hongrie en Suisse.



Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur de vous accuser réception de votre rapport C.3.19.45., du 8 de ce mois, dans lequel vous voulez bien nous entretenir du désir du Gouvernement Friedrichde se faire représenter officieusement à Berne par le Baron Bornemisza. M. Bornemisza est actuellement à Berne et jusqu'ici son attitude n'a donné lieu à aucune plainte.

La question a été soumise à la Délégation pour les Affaires Etrangères qui l'a étudiée attentivement. En suite de cette conférence, la Délégation s'est entièrement ralliée au point de vue exposé par vous. Il semble en effet préférable d'attendre pour prendre une décision à ce sujet que la situation se soit un peu éclaircie à Budapest. Vous voudrez donc bien traiter cette affaire d'une façon dilatoire et nous en reparler lorsque vous estimerez le moment venu de prendre une décision.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, les assurances de notre haute considération.

Le Chef
de la Division des Affaires étrangères

A la Légation de Suisse,

à

V I E N N E

C. P. Perrin

Dodis

